



HEADLINE
STRATEGIC CONSULTING GROUP



HEADLINE BOARD

Programme de
perfectionnement des
membres du conseil
d'administration

FONCTION STRATEGIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration et la stratégie d'entreprise

Partie I : Les organes de gouvernance de l'entreprise

I- Définition de l'entreprise

- Une entité économique juridiquement autonome

Partie I : Les organes de gouvernance de l'entreprise

II – Les objectifs de l'entreprise

- Des objectifs économiques
- Des objectifs sociaux et sociétaux

Partie I : Les organes de gouvernance de l'entreprise

III- Les organes de la gouvernance de l'entreprise

III. 1. Les actionnaires

III. 2. Les dirigeants

III. 3. Le Conseil d'administration

Partie I : Les organes de gouvernance de l'entreprise

III- Les organes de la gouvernance de l'entreprise

III-1 les actionnaires

- Assemblée générale ordinaire des actionnaires
- Assemblée générale extraordinaire des actionnaires
- Actionnaires référents
- Actionnaires minoritaires

Partie I : Les organes de gouvernance de l'entreprise

III- Les organes de la gouvernance de l'entreprise

III-2 Les dirigeants

Ils définissent et mettent en œuvre la stratégie

Partie I : Les organes de gouvernance de l'entreprise

III- Les organes de la gouvernance de l'entreprise

III-3 Le Conseil d'administration

- Composition du Conseil d'Administration
- Administrateurs indépendants
- Administrateurs salariés
- Comités spécialisés
- Missions du Conseil d'Administration
- Le Conseil d'administration et la stratégie :
 - le conseil d'administration décide de la stratégie et contrôle sa mise en œuvre par les dirigeants

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

Pour exercer avec pertinence, cohérence et crédibilité son pouvoir de décider de la stratégie proposée par les dirigeants de l'entreprise, les administrateurs doivent avoir une connaissance suffisante de la démarche suivie par les dirigeants pour élaborer cette stratégie

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

Etape I : Formulation de la vision stratégique de
l'entreprise et de son système d'objectifs

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

Etape II : le diagnostic de l'entreprise

II- 1 : Analyse externe : opportunités/menaces de l'environnement

II-1.1 Connaissance du macro- environnement

II-1-1.1 définition du macro- environnement

II- 1.1.2 les éléments du macro- environnement

II- 1.1.2.1 l'environnement démographique

II-1.1.2.2 l'environnement économique, social et culturel

II-1.1.2.3 l'environnement technologique

II-1.1.2.4 l'environnement politico-légal

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

II-1.2 Connaissance du micro-environnement

II-1.2.1 Définition

II-1.2.2 Le marché

II-1.2.3 La demande

II-1.2.4 L'offre, la concurrence

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

II-2 Analyse interne : les forces et faiblesses de l'entreprise

- Les forces de l'entreprise sont les compétences distinctives qui vont procurer à l'entreprise un avantage
- Les faiblesses de l'entreprise sont ses défaillances potentielles, sa fragilité, son manque de capacité dans certains domaines.

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

II-3 Le diagnostic

- Effectuer le diagnostic de l'environnement consiste à rechercher ce qui constitue une opportunité pour l'entreprise et doit lui apporter un avantage concurrentiel par rapport à ses concurrents

Partie II : le conseil d'administration et la démarche stratégique

II- 4 Recherche des facteurs clés de succès

C'est-à-dire les facteurs qui peuvent conduire l'acheteur à privilégier l'offre de l'entreprise.

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

Etape III : Les choix stratégiques

III-1 Stratégie de diversification/stratégie de spécialisation

III-2 Stratégie de recentrage/ stratégie de dégagement

III-3 Stratégie d'internationalisation (choix des continents/des pays)

Partie II : Le conseil d'administration et la démarche stratégique

En Conclusion :

Pour exercer correctement leur mandat, dans cette **mission essentielle de choix de la stratégie**, les administrateurs doivent avoir une bonne connaissance de la démarche stratégique.

Pour avoir un choix éclairé, ils pourront aussi demander toutes précisions nécessaires aux dirigeants et éventuellement leur demander de pratiquer à des études complémentaires